

Interpellation: Les Vaudois dans l'espace. à quand l'épisode final?Déposé le 4.9.1818-107-229Rappel des faits

Le 2 février 2017, la Commission de gestion du Grand Conseil a confié au Contrôle cantonal des finances (CCF) un mandat spécial concernant le prêt de CHF 500'000.- accordé par l'Etat de Vaud, selon une décision du Conseil d'Etat du 19 août 2015, à la société Swiss Space Systems Holding SA (S3), par le biais du fonds cantonal de lutte contre le chômage.

Pour rappel, le CCF est un service de l'Etat de Vaud, autonome et indépendant, composé d'une vingtaine de personnes et dirigé par un expert-réviseur agréé. Le CCF a pour mission de contrôler en toute indépendance l'utilisation de tout argent public auprès des services de l'Etat, offices judiciaires, personnes morales de droit public et entités subventionnées.

Afin de réaliser sa mission, le Contrôle cantonal des finances dispose de tout pouvoir d'investigation. Les entités soumises à son contrôle sont tenues de collaborer avec celui-ci, notamment en fournissant tous renseignements et toutes pièces, ainsi qu'en autorisant tout accès à leur système informatique (art. 12 al. 1 LCCF). En outre, le secret de fonction ne peut être opposé au Contrôle cantonal des finances (art. 12 al. 2 LCCF).

A l'issue de ses investigations, dans son rapport daté de juin 2017, le CCF a conclu, en substance, que les conditions légales avaient été respectées par l'Etat de Vaud lors de l'octroi du prêt de CHF 500'000.- à la société S3.

Documents non versés au dossier

Or, selon un article publié dans le 24heures le 3 septembre 2018, il semblerait que le rapport du CCF soit incomplet et contienne des informations erronées. La cause? Plusieurs documents, qui indiqueraient la situation financière catastrophique de la société S3, auraient été portés à la connaissance du Conseiller d'Etat Philippe Leuba, entre le 15 juillet et le 19 août 2015, sans qu'ils ne soient pour autant versés au dossier.

En outre, ces documents n'auraient pas été transmis au Conseil d'Etat qui a statué sur l'octroi du prêt de CHF 500'000.- sans avoir connaissance de l'ensemble des éléments, notamment du refus de la BCV d'accorder un prêt au même montant.

Qui a sollicité l'aide de l'Etat?

De l'article du 24Heures du 3 septembre, il ressort également que seul M. Philippe Petitpierre ait été l'interlocuteur du Conseiller d'Etat Philippe Leuba. Il semblerait, en outre, que cela soit M. Philippe Petitpierre lui-même qui ait formellement sollicité le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) en vue d'obtenir une aide via le Fonds cantonal de lutte contre le chômage. En effet, au chiffre 2.3 du rapport du CCF de juin 2017, il est indiqué que « L'Etat de Vaud a été approché en été 2015 par une personne connue du milieu économique vaudois en vue d'un soutien à la société S3, dont le siège est à Payerne ». Ce ne serait donc pas M. Pascal Jaussi, patron de S3, qui aurait sollicité l'aide de l'Etat mais un investisseur de ladite société.

Au vu de ce qui précède, les député-e-s soussigné-e-s ont l'honneur d'adresser les questions suivantes au Conseil d'Etat tout en remerciant d'ores et déjà pour les réponses:

1. Qui a formellement sollicité le DEIS en vue du versement d'une aide financière de l'Etat à l'attention de la société S3? Est-ce M. Pascal Jaussi ou M. Philippe Petitpierre?
2. Est-il commun qu'un investisseur privé sollicite l'aide de l'Etat en lieu et place de la société concernée? Le DEIS peut-il nous fournir des statistiques relatives aux demandes lui étant adressées?
3. M. Philippe Petitpierre a indiqué au 24Heures avoir investi de sa poche une somme de 1.4 million de francs dans la société S3. Comment le DEIS a-t-il traité cette information dans le cadre de l'évaluation de l'opportunité d'un prêt à la société S3?

4. M. Philippe Petitpierre avait-il un intérêt personnel et financier à éviter la faillite de la société S3, au vu de l'investissement considérable auquel il a consenti?
5. Le DEIS est-il en possession d'un protocole d'évaluation des risques lors de demandes d'aides urgentes de prêts ou d'aides de la part d'entreprises? Si oui, quel est-il? A-t-il été appliqué lors de l'évaluation du dossier de la société S3? Quelles en étaient les conclusions?
6. Dans le cadre du mandat de la Commission de gestion concernant l'affaire S3, le Contrôle cantonal des finances a-t-il pu exercer son pouvoir d'investigation tel que conféré par la loi? Si oui, comment expliquer que des pièces relatives à cette affaire n'aient pas été versées au dossier?
7. De manière générale, comment se fait-il que le quotidien 24Heures puisse être en possession de documents qui n'avaient pas été portés à la connaissance du CCF lors de son enquête?

Souhaite développer

Ainsi fait à Rolle, le 3 septembre 2018

Jessica Jaccoud
Députée PS



Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergei

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Creteigny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dolivo Jean-Michel

Dubois Carole

Dubois Thierry

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Echenard Cédric

Epars Olivier

Evéquoz Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabellé

Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Glardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Gross Florence

Guignard Pierre

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

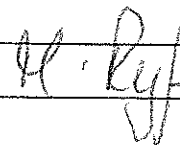
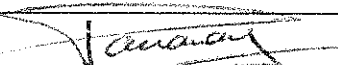
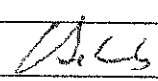
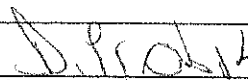
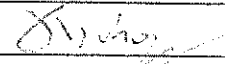
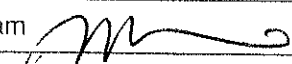
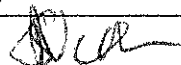
Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

| | | |
|---|---|---|
| Joly Rebecca | Neyroud Maurice | Rydlo Alexandre |
| Jungclaus Delarze Susanne | Nicolet Jean-Marc | Ryf Monique  |
| Keller Vincent | Paccaud Yves  | Schaller Graziella |
| Krieg Philippe | Pahud Yvan | Schelker Carole |
| Labouchère Catherine | Pernoud Pierre André | Schwaar Valérie |
| Liniger Philippe | Petermann Olivier | Schwab Claude  |
| Lohri Didier | Podio Sylvie | Simonin Patrick |
| Luccarini Yvan | Pointet François | Sonnay Eric |
| Luisier Brodard Christelle | Porchet Léonore | Sordet Jean-Marc |
| Mahaim Raphaël | Probst Delphine  | Stürner Felix |
| Marion Axel | Radice Jean-Louis | Suter Nicolas |
| Masson Stéphane | Rapaz Pierre-Yves | Thalmann Muriel |
| Matter Claude | Räss Etienne | Thuillard Jean-François |
| Mayor Olivier | Ravenel Yves | Treboux Maurice |
| Meienberger Daniel | Rey-Marion Ailette | Trolliet Daniel |
| Meldem Martine | Rezso Stéphane | Tschopp Jean  |
| Melly Serge | Richard Claire | van Singer Christian |
| Meyer Keller Roxanne | Riesen Werner | Venizelos Vassilis |
| Miéville Laurent | Rime Anne-Lise | Volet Pierre |
| Miéville Michel | Rochat Fernandez Nicolas | Vuillemin Philippe |
| Mischler Maurice | Romanens Pierre-André | Vuilleumier Marc |
| Mojon Gérard | Romano-Malagrifa Myriam  | Wahlen Marion |
| Montangero Stéphane | Roulet-Grin Pierrette | Wüthrich Andreas |
| Mottier Pierre François | Rubattel Denis | Zünd Georges |
| Neumann Sarah  | Ruch Daniel | Zwahlen Pierre |